

II.1.48. Ar C'hemener.

Ms. I., p. 435-437. Transcrit une seconde fois : ms. VIII, p. 117-118.

Timbre : Var ton : Calz a amzer ameus collet.

Incipit : Eur C'hemener ne deo qet den,

Composition : 9 c. de 4 v. (36 v.) de 8 p. Le v. 2 n'est qu'une ritournelle. Le v. 3 reprend le v. 1.

Le sujet.

Le tailleur. Un tailleur n'est pas un homme, ce n'est qu'un tailleur (c. 1). Il ne mérite pas d'être enterré au cimetière mais dans un coin d'un champ d'avoine, suivi par tous les chiens de la paroisse (c. 2-3). Et chaque chien et chat portant lunettes sur leurs nez et une fleur dans leurs bouches pour chanter Requiem à l'assassin des poux (c. 4-5) Lorsqu'il va danser, il remplit ses poches de dés, pour faire croire au filles qu'il a de l'argent (c. 6-7). Quand il va coudre il ne fait que chanter et siffler et se gratter la tête pour tuer poux et puces (c. 8-9).

Origine.

Dans le manuscrit : aucune indication.

Autres sources : aucune impression antérieure sur feuilles volantes connue.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : vers 1815 (g').

Impression(s) : **Disput composet a nevez etre ul Leonard hac ur C'hernevot. - Ar C'hemener.** Var ton : Cals a amzer ameus collet. - **Chanson var sujet al Labourerien douar.** in-12, 8 p. - 3 éd. : imp (1837 ?) ; imp ; imp. - Bai. D27. Cette feuille volante n'apparaît pas au catalogue de 1836. De plus l'année 1837 est donnée dans la première dispute (c. 2, v. 1).

Mise en valeur : Chansons bretonnes (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire).

La feuille volante, comprenant ces trois textes, ne fut pas réimprimée par la suite. Par contre, F.-M. Luzel mentionne une autre feuille volante, qu'il acheta à un vieil aveugle au pardon de notre Dame de la Clarté, près de Perros-Guirrec. Elle comprenait, en plus de la dispute entre un Cornouaillais et un Léonard et la chanson des tailleurs, la tragique histoire de Saint Mélar (1). Cette feuille volante ne nous est pas parvenue.

Versions collectées.

Voir, catalogue Malrieu, n° 0644, 0651, 0652, 1629.

Comme l'a montré L. Berthou-Bécam, dans son étude de « Sonen ar c'hemener », envoyé par Bléas, en 1854, pour l'enquête sur les poésies populaires de France, ce sont 19 versions différentes où nous retrouvons tout ou partie des vers de la version Bléas. Je ne cite ici que les versions les plus anciennement collectées, en gardant en mémoire que

celle d'A. Lédan date des années 1815, pour le manuscrit, et postérieure à 1837, pour la version imprimée. Les textes ci-dessous ne sont issus directement ni de l'un ni de l'autre. Je donne à titre indicatif, le n° sous le quel ils apparaissent dans le catalogue Malrieu et la thèse de L. Berthou-Bécam.

- Ar c'hemener, coll. auprès de Moris Follezour de Taulé, le 17 mars 1851, par de Penguern, ms. 90, Dastumad Penwern, Dastum, 1983, p. 65. (Mal. 0652/Bert. 17).
- Sonen ar c'hemener, coll. par V. G. Bléas. (Bert. 1).
- Ar c'hemener, reçu de Louis Hémon par N. Quellien et éd. en 1887 et 1888. (Mal. 0652/Bert. 18).
- Zon ar C'hemener, coll. auprès de Marie Yanno de Plouec, en septembre 1888, par Luzel et éd. dans les Soniou, tome II, éd. Maisonneuve & Larose, 1971, p. 234-237. (Mal. 0644/Bert.2).
- Ar c'hemener, coll. auprès de Mie Ane Bourhis, Luzel transcrit dans le ms. 1021 de la BM de Rennes. (Bert. 16).

Plusieurs autres versions ont été collectées dans le Vannetais.

Sources bibliographiques.

Concernant la version Lédan :

L. Berthou-Bécam, *Enquête*, vol. 1, p. 286-293 et vol. 2, p. 332-333. Ce texte ne fut pas envoyé pour l'enquête sur les poésies populaires par Lédan, mais par Bléas. Mais L. Berthou-Bécam, dans son étude de cette chanson, a eu l'occasion de comparer toutes les versions connues, dont celles de Lédan.

Concernant les autres textes mentionnés dans cette notice :

(1) **F.-M. Luzel**, En Basse-Bretagne, impressions et notes de voyage, *Revue de Bretagne et de Vendée*, premier semestre 1866, p. 314 et réédition Hor Yezh, p. 80. Cité dans **L. Berthou-Bécam**, *Enquête*.